

S.E.L.A.R.L. Delphine PFAFF et Emilie BOURDENET

22 novembre 2022, transformation sans dissolution

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 21 septembre 2022, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

La transformation en société d'exercice libéral à responsabilité limitée de la société civile professionnelle « SCP DELPHINE PFAFF ET EMILIE BOURDENET », titulaire d'un office de commissaire de justice à la résidence de Sens (Yonne), est devenue définitive.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée : « SELARL Delphine PFAFF et Emilie BOURDENET »

Commissaire(s) de justice exerçant au sein de la structure :
Emilie BOURDENET, Delphine PFAFF